

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

DU 19 JUIN 2014

Etaient présents : Tous les membres en exercice sauf :

Mme PAGEAUT Annie qui a donné procuration à Monsieur CATINOT Patrick

Mesdames PINTO DOS SANTOS Yvette et PRIN Corinne absentes , non excusées

Secrétaire de séances : Monsieur FLAGEOLET Johan

Le compte rendu de la précédente réunion, 15 mai 2014, est approuvé à l'unanimité. Il n'apporte aucune réserve

- **Convention GRDF**

Le maire informe avoir rencontré les responsables de GRDF chargés de la mise en place des antennes qui permettront de relever à distance les compteurs gaz des particuliers.

L'installation de ces antennes de relevé nécessite qu'une convention d'hébergement soit établie entre la commune et GRDF. En effet, GRDF doit répondre à une plus grande fiabilité dans les relevés de compteurs ; les concentrateurs (antennes) seront installés sur les bâtiments publics (église...).

La commune percevra une redevance annuelle d'occupation de 50€HT par site de la part de GRDF. A charge de la commune d'établir, le titre de recette correspondant. Après avoir étudié les clauses de la convention d'hébergement, le conseil municipal décide de reporter la signature de ladite convention au prochain conseil et ce afin de prendre plus amples renseignements auprès de GRDF en ce qui concerne la maintenance des sites.

- **Contrat gaz groupe scolaire.**

Le contrat de fourniture de gaz naturel qui alimente le bâtiment périscolaire arrive à échéance le 31/08/2014. Il est donc nécessaire d'envisager son renouvellement pour une durée de 3 ans. Le maire donne lecture des conditions du contrat soit un abonnement annuel

de 173,76€ et un prix de consommation de 51,3 €/MWh. Il est décidé de reconduire pour une durée de 3 ans soit du 01/09/2014 au 31/08/2017 le contrat de fourniture de gaz naturel avec GDF SUEZ pour le site périscolaire. Le conseil autorise le maire à signer ladite convention.

- **Travaux de voirie 2014**

Voie communale n° 4

Le marché de travaux de la voie communale n° 4 de Maison-Dieu à Aumur a été lancé. Les travaux consistent en la réalisation d'un enrobé à chaud sur une distance de 1000m à partir du transformateur. Les entreprises peuvent déposer leurs offres jusqu'au 28 juin 2014 à 12h en mairie. L'ouverture des plis est fixée au lundi 30 juin 2014 à 8h.

Ruelles des Moreaux

En ce qui concerne les travaux d'évacuation des eaux pluviales Ruelle des Moreaux, le dossier de subvention au titre de « Village Côte d'Or » auprès du Conseil Général est constitué. Le marché de travaux sera lancé dès réception de l'accord de subvention.

- **Extension hangar communal**

Le maire informe que le projet d'extension du hangar communal est inscrit au budget 2014. L'extension de la construction serait de 70m², ce qui porterait la surface totale du bâtiment à plus de 170m². Le recours à un architecte est de ce fait obligatoire pour établir le permis de construire.

- **Droit préemption**

Le conseil municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption sur les parcelles suivantes : parcelle AD n°303 (contenance 74a 05ca) sise 20B rue de la Mare, demande sollicitée par Maître BRESSON , notaire à Saint Usage ainsi que sur la parcelle AI n° 267 contenance de 08a 84ca sise 10 rue des Ormes pour le compte de Maître PENY , office notarial d'Auxonne

- **Personnel communal**

Emploi du foot

Le maire informe que depuis le 03 mai 2014, l'agent d'entretien en charge du terrain de foot est en arrêt maladie et ce jusqu'au 30 /08/2014. A ce jour, il est impossible de prévoir la reprise de l'agent. Depuis le mois de mai, les travaux d'entretien sont effectués par les agents des 3 communes . Après concertation avec les communes de Saint Jean de Losne et de Saint Usage, il est décidé de procéder au remplacement de l'agent actuellement en congés de maladie. Le maire préconise que l'embauche s'effectue par le biais d'un contrat aidé, pour une durée de 6 mois à raison de 26h par semaine et ce à compter du 23 juin 2014
Le conseil entérine la décision du maire et l'autorise à signer tous documents relatifs au recrutement.

Contrat aide maternelle

La mise en place des rythmes scolaires entraîne une modification des emplois du temps de l'agent d'entretien et de l'ATSEM. Pour palier à la réforme, il est suggéré d'avoir recours à un contrat aidé qui interviendra sur l'entretien des salles

L'emploi d'un contrat aidé à raison de 20 heures ou 26 heures par semaine, semble être une solution à envisager. Le futur profil de l'agent devra répondre à une prise en charge à 90% de la part de l'Etat.

Pôle Emploi sera sollicité pour le recrutement.

- **Travaux écoles**

De nombreux travaux d'entretien, en concertation avec les enseignants, seront réalisés au groupe scolaire durant la période estivale. Les devis concernant le changement de 3 portes sur l'ancien bâtiment sont approuvés par le conseil. Les travaux seront réalisés par l'entreprise CRENIAULT de Saint Usage pour un coût total de 8791€ HT pendant les vacances d'été.

- **Permis de construire**

Le maire souhaite apporter, suite à la demande d'un conseiller municipal, des précisions sur deux permis de construire impliquant de l'élevage. Une exploitation agricole a déposé auprès de la mairie un permis de construire pour une stabulation et une porcherie. Ce permis déposé par le GAEC des Hameaux est actuellement en cours d'instruction auprès des services de la DDT. Les autorisations de conformité relatives aux projets sont délivrées par les services de l'Etat. Les futures constructions seront situées en zone agricole du Plan Local d'Urbanisme sur le Chemin de la Borde. La plus proche habitation est située à 420m du projet.

La porcherie accueillera 96 porcs qui seront engraisés à l'ancienne. Le plan d'épandage va être transmis à la préfecture pour visa.

Le maire se trouve confronté, sans pouvoir apporter de réponse, à de nombreuses questions des habitants de la rue du Paradis concernant une pension de chevaux. Le maire informe qu'il ne détient aucune information sur cette activité équestre. L'exploitante agricole a été contactée afin de venir en réunion de conseil municipal exposer et présenter son activité. Cette dernière a décliné l'invitation.

- **Rapport d'activité du Syndicat des Eaux du Pays Losnais**

Monsieur CATINOT, 1^{er} adjoint et vice président du Syndicat des Eaux du Pays Losnais, présente à l'ensemble du conseil le rapport d'activité 2013 dressé par le président du Syndicat.

Monsieur CATINOT informe que ce document doit être entériné par une délibération du conseil municipal de chaque commune membre (Saint Jean de Losne, Saint Usage, Echenon et Losne).

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le rapport d'activité 2013 dressé par le Président du Syndicat Intercommunal d'Assainissement et d'Eau Potable.

- **Questions diverses**

Désignation des membres extérieurs au CCAS.

Le maire informe qu'un affichage a été fait en mairie concernant la désignation des membres extérieurs au bureau du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) . A la suite de cet affichage, 5 administrés se sont présentés pour faire partie dudit bureau. Le maire va établir l'arrêté de nomination des membres extérieurs au Conseil d'administration

CPI

Le lieutenant Auray Rudy a transmis un devis de l'entreprise BFIM (Brazey en Plaine) concernant l'acquisition de matériel pour le CPI. Le devis s'élève à 3012,94 € TTC. Il est rappelé qu'une telle somme n'est pas inscrite au budget 2014. Le conseil municipal décide d'accepter pour partie le devis mais seulement pour le montant restant inscrit au budget soit la somme de 1400 €

Le compte rendu de la réunion du 12/06/2014 avec le Commandant DAVID chef du Groupement Sud est relaté par Monsieur FLAGEOLET Johan. Il a été rappelé que le CPI de Losne est un centre de 4^{ème} catégorie. Dans le cadre des missions qui lui sont dévolues, le centre de première intervention est intervenu sur cinquante cinq sorties en renfort du Centre de Secours de Saint Jean de Losne et sur cinq sorties en engagement seul.

Les visites médicales des sapeurs pompiers sont à jour. Les stages obligatoires à l'exercice des missions sont à prévoir pour deux pompiers. L'ensemble du corps des sapeurs pompiers du CPI de Losne sont tous formés au lot sauvetage. Une nouvelle recrue intègrera le CPI de Losne à compter du 1^{er} juillet .

Bornage monument des Bombardés

Le maire informe que l'exploitant agricole qui cultive le terrain jouxtant le monument, empiète par ses cultures sur l'édifice. Afin de remédier au problème, le maire suggère de faire borner et clôturer l'emplacement. Le conseil entérine la décision. Il sera procédé au bornage du terrain et une clôture sera édifiée tout autour du monument. Un bornage d'alignement ,en concertation avec les propriétaires des terrains jouxtant le monument, sera proposé.

Bois

Monsieur CATINOT Patrick, responsable de la commission bois, communique le montant des recettes relatif à la vente de bois sur pieds et aux affouages. La vente de bois sur pieds dont l'adjudication a eu lieu le 27 mai dernier permet l'encaissement de 53 989€ TTC et les affouages permettent l'encaissement de 13412€ pour 1916 stères

Réunions

Les comptes rendus des diverses réunions sont faits par les responsables de commissions

- ERDF

Monsieur HUTTE Laurent donne le compte rendu de la réunion qui s'est déroulée à GENLIS le 11 juin dernier. Visite du transformateur de GENLIS par des techniciens ERDF suivi d'une réunion. Cette dernière dirigée par deux responsables d'ERDF avec la participation de M. le Président du SICECO avait pour but la découverte des missions d'ERDF et la présentation des nouvelles dispositions d'ici à 2020. Divers thèmes ont été abordés (raccordements, autorisations d'urbanisme, compteurs linky....).

- Sport :

Il est fait lecture de la réunion qui s'est tenue le 12 juin dernier dans les locaux de la Communauté de Communes à Seurre. La réunion concernait l'attribution des subventions aux associations. M. MACAIRE explique que les conditions d'attribution sont cette année réglementées. Trois critères sont pris en compte : un forfait selon le type d'association, nombre d'adhérents, le kilométrage selon les déplacements. De plus les associations non représentées à la réunion se sont vues attribuer une pénalité de 10% du montant de leur subvention.

Devis

- Registre Etat Civil

Le maire rappelle que chaque année, il est procédé à la restauration de registres d'Etat Civil, patrimoine de notre commune. Cette année, la restauration porte sur le registre des années 1902 à 1906, ainsi qu'à la reliure des délibérations du conseil municipal pour 2011 et 2012.

- Réseaux eaux pluviales

Des devis sont demandés pour le nettoyage des réseaux d'eaux pluviales de la rue du Closeau et rue des Bleuets ainsi que le nettoyage des avaloirs de la commune. Il est décidé de faire réaliser les travaux fin Aout début Septembre.

- Travaux du foot

Une partie de la clôture du terrain de foot est arrachée depuis que les haies ont été enlevées. Le précédent conseil avait fait établir des devis. Le maire informe avoir sollicité d'autres entreprises. Après présentation des différentes propositions, le conseil décide de retenir le devis de l'entreprise BOS (Saint Usage) pour un montant HT de 5766,15€. Le travail consiste à la dépose de l'ancienne clôture sur 77,50mètres (grillage, piquets..) et la pose d'un nouveau grillage après réalisation des travaux de maçonnerie.

Séance levée à 23h 50

Le maire

L.LHUISSIER

